



## FRANCE

# « Communautarisme », « sécession », « séparatisme »... Les dangers de l'amalgame

Les attermoissements de l'exécutif réactivent à chaque fois, chez les musulmans, un profond sentiment de malaise, de colère et d'injustice

## ANALYSE

Après le plan contre la « radicalisation » et l'appel à une « société de vigilance » pour lutter contre l'« hydre islamiste », le combat contre l'« islam politique » et la défense de la « laïcité », est venu le temps de la lutte contre le « communautarisme », terme remplacé jeudi 6 février par le « séparatisme », plus proche de l'idée de « sécession » évoquée à plusieurs reprises par le chef de l'Etat. Laïcité, loi de 1905, structuration de l'islam de France, communautarisme... Après une valse-hésitation, Emmanuel Macron devrait finalement dévoiler une partie de sa stratégie visant ceux qui ont « un projet de séparation d'avec la République » au terme d'un déplacement à Mulhouse (Haut-Rhin), mardi 18 février.

Chacun de ses revirements sémantiques sème encore un peu plus le flou sur la nature de la « menace » que le gouvernement dit – et redit – vouloir combattre et replace sans cesse l'islam au cœur des débats. Sans compter les polémiques sur le port du voile, les mères voilées accompagnatrices en sortie scolaire ou encore les « listes communautaires » qui ont jalonné 2019. Des séquences très médiatiques, largement alimentées par certains membres du gouvernement.

Reste une impression : le prési-

dent de la République s'y perd ; une certitude : les Français aussi ; et un goût amer : celui, pour les citoyens de confession musulmane, d'avoir le sentiment d'être sans cesse « instrumentalisés » au nom d'un « jeu politicien qui nous dépasse », déplore Mohammed Moussaoui, le président de Conseil français du culte musulman (CFCM). Et pour les quartiers populaires, d'être en permanence montrés du doigt.

« On voit bien qu'il ne s'agit plus de djihad et de terrorisme, on veut s'attaquer à autre chose, sans bien comprendre de quoi il s'agit, observe le député La République en marche du Val-d'Oise, Aurélien Taché. La question est de savoir à quoi on s'attaque et qui doit s'y attaquer. » M. Moussaoui appelle à un traitement « proportionné » du sujet. « Les musulmans se sentent doublement otages : de ceux qui veulent leur imposer des pratiques qui les heurtent – ils sont les premiers à en souffrir – et des débats publics qui font de leur spiritualité un objet de suspicion permanent. Les pratiques d'une petite minorité ont pour effet de mettre à l'index toute une communauté. Certains politiques en arrivent parfois à faire comme les islamistes, ils nous essentialisent, nous réduisent à notre religion. »

Les attermoissements de l'exécutif réactivent à chaque fois un profond sentiment de malaise, de colère et d'injustice, avec le risque de « nourrir ce que les pouvoirs publics sont justement censés combattre », alerte une source policière, très en pointe sur ces questions. « Cette surenchère devient contre-productive, notamment en renforçant le sentiment d'exclusion et de victimisation ». « A force de manier mal les mots, on fait le double jeu des plus radicaux », met en garde Olivier Klein, maire socialiste de Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).

Vendredi 31 janvier, en déplacement à Maubeuge (Nord) sur le thème de la lutte contre le communautarisme, Gabriel Attal, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, n'a rien dit de ce « phénomène » érigé début janvier par Emmanuel Macron au rang des « grands enjeux de 2020 ». Il a parlé de la « relation de confiance » à restaurer et du « retour » de la République dans les quartiers populaires. « Sur le terrain, les habitants des quartiers ne se reconnaissent pas dans le terme « communautarisme », c'est un mot politique et médiatique, explique-t-il. Il ne faut pas arrêter de parler du sujet, mais il faut en parler plus clairement. »



## « Phénomène marginal »

Cela faisait des mois que certains leaders associatifs et élus de banlieue tentaient d'alerter l'exécutif sur les effets pervers de l'imprécision du terme « communautarisme ». Le 25 novembre 2019, face à Laurent Nuñez, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, les membres du Conseil présidentiel des villes (25 personnalités censées alimenter la réflexion du président en matière de politique de la ville) dont Emmanuel Macon se dit en privé « très déçu » ont demandé à ce que le gouvernement cesse d'utiliser ce mot « stigma- ►►►

►►► tissant » à « tout bout de champ ». En vain. Du moins jusqu'au 6 février.

Alors, de quoi parle le président de la République lorsqu'il exhorte ses ministres à se saisir du sujet lors du conseil des ministres du 15 janvier ? A quel type de comportements fait-il référence ? « Ce n'est pas un tableau Excel, répond Gabriel Attal. C'est souvent de l'ordre du ressenti des élus, des associations... Une pratique rigoureuse ne pose pas de problème en soi, ce qui en pose, c'est lorsque des gens qui ont un projet politique s'installent dans un quartier et cherchent à imposer des règles qui ne relèvent pas de la République mais d'une conception dévoyée de la religion. » Un phénomène qui, précise le ministre, reste « marginal au niveau national », mais « préoccupant dans certains territoires ». Le policier, fin connaisseur du sujet, précise : « Je n'ai jamais vu de quartier entier à la main des islamistes, mais plutôt des petits groupes composés de quelques familles qui peuvent polluer tout un quartier en exerçant une pression sociale diffuse. »

Pour Didier Leschi, président de l'Institut européen en sciences des religions (IESR) et ancien préfet pour l'égalité des chances en

Seine-Saint-Denis, le mot « séparatisme » est « un mot plus juste » : « Il est utilisé lorsque l'on parle de dérives sectaires et décrit une volonté d'entre soi avec mise à distance plus violente des autres et une volonté d'imposer des normes sociales à l'intérieur de ce groupe. »

Illustration de ces « dérives », le nombre d'écoles hors contrat : en progression de 65 % entre 2013 et 2018. 60 % d'entre elles sont des écoles confessionnelles musulmanes. Avec les scolarisations à domicile, cela concerne 100 000 enfants sur 12 millions d'élèves scolarisés. « La question n'est pas celle du nombre, très minoritaire, mais celle de la dynamique : est-ce que cela progresse ou pas ? Et si oui, comment enrayer ce mouvement. » Malgré les demandes, le ministère de l'éducation nationale ne transmet aucun exemple précis d'entorse à la laïcité. Dans sa note d'information datée de novembre 2019, la direction de l'évaluation de la prospective et de la performance (DEPP) évalue les atteintes à la laïcité à seulement 1 % de l'ensemble des faits graves déclarés par les chefs d'établissement, évoquant succinctement le refus ou la contestation d'un enseignement, le port de signes ou de vêtements ostentatoires, ainsi que des actes de prosélytisme.

## Le social, « parent pauvre »

A Maubeuge (Nord), la directrice de l'école Pierre-Corneille liste quelques cas : un élève qui refuse de chanter en cours de musique, une autre qui présente un certificat médical pour éviter la piscine, des pères qui ne s'adressent pas aux enseignantes ou encore certains enfants qui, en classe d'histoire, convertissent les dates selon le calendrier de l'Hégire. « Des situations de moins en moins fréquentes », précise la jeune femme qui met en avant les actions engagées afin d'inclure les mères,

voilées ou pas, dans la scolarité de leurs enfants, comme des cours d'alphabétisation par le biais d'une association.

« La plupart des personnes accusées de communautarisme ne sont pas contre la République, elles ne connaissent pas la République, estime Arnaud Decagny, maire sans étiquette de Maubeuge. Il y a eu un abandon. Réaffirmer la République, ça veut dire discuter et inclure, pas montrer du doigt et exclure. »

Parallèlement à la création de quartiers de reconquête républicaine (QRR), des « plans de lutte contre l'islamisme radical » ont été mis en place depuis février 2018. Les services de l'Etat ont fait usage de la loi controversée sur la sécurité intérieure (SILTI) qui permet la fermeture de lieux de culte en s'appuyant sur la simple diffusion de « propos », « idées » ou « théories » « incitant à la violence, à la haine ou à la discrimination ». Douze mosquées ont ainsi été fermées. En multipliant les contrôles en matière d'hygiène, de sécurité ou de fraude fiscale, 129 débits de boissons ont également été fermés, ainsi que quatre écoles et neuf associations.

Au-delà de cette « stratégie d'entrave » reste le volet social, « l'enjeu majeur », selon Olivier Klein, et le « parent pauvre », selon nombre d'associations et d'élus, des trois premières années du quinquennat au cours desquelles le tissu associatif a été sensiblement fragilisé par le gel des emplois aidés. Si les questions relatives à la formation des imams, l'apprentissage de l'arabe ou encore le financement des lieux de culte (qui nécessitera éventuellement un toilettage de la loi de 1905, une option que le chef de l'Etat n'a pas écartée) devraient figurer parmi les annonces du président de la République, « investir dans l'emploi, le logement et les associations



*reste les premiers outils de lutte contre ce "communautarisme"», martèle l'élú de Clichy-sous-Bois. Plusieurs pistes sont évoquées : le développement des maisons France Services, de cités de l'emploi et des commerces de proximité, la lutte contre les discriminations... « La coercition ne doit pas être la seule approche, plaide le député Aurélien Taché, qui représente l'aile gauche de la Macronie. Il faut développer une logique d'inclusion afin que tous se sentent pleinement français. » ■*

LOUISE COUVELAIRE

**« ON VOIT BIEN QU'IL  
NE S'AGIT PLUS DE DJIHAD  
NI DE TERRORISME,  
ON VEUT S'ATTAQUER  
À AUTRE CHOSE,  
SANS BIEN COMPRENDRE  
DE QUOI IL S'AGIT »**

AURÉLIEN TACHÉ  
député LRM du Val-d'Oise



**Emmanuel  
Macron au repas  
de la rupture  
du jeûne,  
organisé par  
le Conseil  
français du culte  
musulman,  
le 20 juin 2017,  
à Paris.**

IVAN GUILBERT/COSMOS  
POUR « LE MONDE »